- ✓ La sélection des candidats se fait sur les critères suivants : niveau des performances sportives (la présence sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau, sera appréciée, mais n'est pas systématiquement requise), durée de l'engagement dans la vie sportive tarnaise, implication éventuelle dans la vie de son club, équilibre du projet sportif et de formation ou d'insertion professionnelle, budget engagé pour la pratique (budget réalisé de la saison n-1 et prévisionnel pour la saison en cours), situation économique des parents pour les mineurs, ou du jeune pour les majeurs, justifier d'un suivi médical adapté au sport de bon niveau.
- L'avis du club et du Comité départemental de la discipline pratiquée est indispensable.

→ MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE DÉPARTEMENTALE :

- ✓ Une convention est signée avec les représentants du jeune s'il est mineur ou avec le jeune s'il est majeur. Cette convention est valable pour l'année civile en cours. Elle fixe notamment les obligations du jeune, parmi lesquelles celles liées à la mise en valeur du soutien du Département, et celle de rendre compte régulièrement au Département de ses performances (compte-rendu de compétitions, photos, press-book ...);
- ✓ L'aide financière est versée directement au bénéficiaire (ou ses représentants), sur présentation des justificatifs de dépenses. Son club et le comité départemental concernés en sont informés.
- ✓ Il appartient au sportif de réitérer sa demande de parrainage s'il souhaite disposer d'un prolongement de ce parrainage, la ou les saisons suivantes.
- Un sportif peut prétendre à trois années de parrainage maximum, consécutives ou non.

→ ATTESTATION SUR L'HONNEUR - ENGAGEMENT DE L'ATHLETE ET DU CLUB

- L'athlète certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.
- L'athlète, ainsi que son club d'appartenance, s'engagent à citer le Conseil départemental en toute occasion, lors des compétitions sportives, nationales ou internationales et des entretiens médiatiques.
- L'athlète s'engage également à apposer le logo du Département sur son équipement de compétition, ou sur tout our part (cita internet) dont il our cit le moîtrice done con activité compétitive

 L'athlète s'engage aussi à envoyer régulièrement ses 	ı
Àle	Àle
Signature du Président de l'association sportive	Signature de l'athlète précédée de la mention « Lu et approuvé »

PARRAINAGES SPORTIFS 2021

parrainé(e)s sportifs

	Tél.:
	Mél:
APPARTENANCE AU CLUB :	
	Tél.:
	Mél:
☐ Non ☐ Oui	
Année	Montant
	APPARTENANCE AU CLUB:

Dossier à retourner par mail avant le 30 avril 2021 :

à Monsieur le Président du Département du Tarn Service jeunesse et sports – Hôtel du Département Lices Georges Pompidou - 81013 Albi CEDEX 9 Mél: jeunesse-sports@tarn.fr Tél.: 05 63 45 65 94

Calendrier 2021:

- Dossiers à retourner avant le 30 avril 2021;
- · Commission Éducation, Jeunesse, Sports, Culture et Vie Associative en mai 2021:
- · Commission permanente en juillet 2021.
- Signature: juillet 2021

WWW.TARN.FR



DGA DES RESSOURCES, DE LA CULTURE ET DU SPORT SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

HÔTEL DU DÉPARTEMENT DU TARN 35 LICES GEORGES POMPIDOU - 81013 ALBI CEDEX 9

	N DU SPORTIF : (à compléter obligate	pirement)
		Lieu de naissance :
Code postal :		Commune :
Téléphone fixe :		Portable :
Adresse mél :		
Adresse de corres	pondance, si différente :	
Code postal :		Commune :
		Site internet :
 Élite ☐ Sénio → STRUCTURE A Pôle : ☐ Oui Si oui, nom du Pôle 		
	Sport individu	el
Saison	Catégorie	Performance du titre
2018 / 2019		
2019 / 2020		
Saison en cours		
	Sport collect	if
Saison	Catégorie	Performance du titre
2018 / 2019		

Saison en cours

→ PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER :
Présentation du sportif ;
Situation socio-professionnelle ;
Présentation du projet ;
Budget prévisionnel de la saison en cours et bilan financier de la saison précédente ;
Avis des Comités et du Club ;
Photocopie de la licence sportive d'appartenance à un club ;
☐ Attestation d'inscription sur la liste des jeunes sportifs ou des sportifs de haut niveau le cas échéant ;
☐ Tous documents que vous jugez utile pour mieux cerner votre parcours passé, présent et futur (revue de
presse, adresse site internet);
☐ Attestation sur l'honneur engagement de l'athlète et du club (voir ci-dessous) ;
R.I.B ou R.I.P (copie du livret de famille si le R.I.B est au nom des parents);
Photo d'identité.
☐ Photo en situation.
→ LE CANDIDAT AU PARRAINAGE SPORTIF DOIT RÉPONDRE AUX CRITÈRES SUIVANTS :
✓ Etre domicilié dans le département du Tarn ou dans l'une des communes limitrophes (dans ce cas, être obl

- ▼ Etre domicilié dans le département du Tarn ou dans l'une des communes limitrophes (dans ce cas, être obligatoirement licencié dans le Tarn);
- ✓ Etre licencié dans le Tarn prioritairement. Les demandes présentées par des jeunes licenciés hors Tarn seront étudiées, mais le jeune devra alors justifier d'un engagement fort dans la filière tarnaise les années précédentes (club, sélections départementales) ;
- Pratiquer un sport individuel ou collectif, hors structures professionnelles;
- ✓ Etre licencié au sein d'un club ;
- ✓ Etre âgé de moins de 26 ans à la date de dépôt du dossier ;
- ✔ Présenter un projet de parcours complet, comprenant des objectifs de progression dans le domaine sportif et des objectifs de formation ou d'insertion professionnelle ;
- ✔ Accepter le plan de communication proposé par le Département du Tarn ;
- ✓ S'engager à participer à l'ensemble de la saison pour laquelle il sera parrainé par le Département.

→ MODALITÉS ET CONDITIONS D'OCTROI DE L'AIDE DÉPARTEMENTALE :

- Les candidats ou leurs représentants pour les mineurs, sont invités à déposer chaque année un dossier de demande de subvention spécifique à ce dispositif. Dossier à retirer auprès du Service de la jeunesse et des sports ou sur le site web du Département (www.tarn.fr);
- ✓ Seuls les dossiers complets et parvenus au Service de la jeunesse et des sports dans les délais indiqués chaque année, seront étudiés.
- ✓ Après instruction des dossiers par le Service de la jeunesse et des sports, le choix des parrainés est arrêté par la Commission Education, Jeunesse, Sports, Culture et Vie Associative du Département, puis validé par la Commission permanente, dans la limite de 20 parrainés par an maximum, dont 2 jeunes maximum par discipline (sauf exception particulière liée à la qualité des candidatures dans les disciplines disposant de filières d'excellence reconnues dans le Tarn), toutes catégories et sexes confondus. La parité fille-garçons est recherchée.

FICHE À FAIRE COMPLÉTER IMPÉRATIVEMENT

→ AVIS DU PRÉSIDENT DU CLUB D'APPARTENANCE DU SPORTIF Q	UI PRÉSENTE LA DEMANDE
- Sur la progression et le potentiel du sportif	
- Sur la demande	
	Signature et cachet obligatoires
→ AVIS DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'APPARTEN	NANCE DU CLUB :
- Sur la progression et le potentiel du sportif (si vous êtes licencié(e)s hors Tar	n)
- Sur la demande	
	Signature et cachet obligatoires
→ AVIS DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TARN :	
- Sur la progression et le potentiel du sportif	
- Sur la demande	
	Signature et cachet obligatoires

→ SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE:

Votre situation actuelle:

votte situation actuelle .				
	Oui	Non	Si oui, préciser	
Salarié			Profession	
			Employeur	
			Nature du contrat	
Travailleur indépendant			Profession	
			Lieu d'exercice	
Demandeur d'emploi			Date d'inscription	
Etudiant ou scolaire			Niveau d'études	
			Branche et diplôme préparé	
			Etablissement fréquenté	
			Ville	

		Etablissement fréquenté				
		VCH -				
		Ville				
Pour les sportifs / sportiv	es à la char	ge des parents, préciser la situation professionnelle :				
Du père :						
De la mère :						
→ CURSUS SCOLAIRE /	FORMATIC	ON : (Lister les diplômes scolaires et/ou sportifs obtenus)				
-7 CORSOS SCOLARRE / I ORMATION: (Lister les dipiornes scolaires et/ou sportirs obtenus)						
→ PRÉSENTATION DU PROJET POUR LEQUEL L'AIDE EST DEMANDÉE :						
Description du projet sportif (motivations, évolution de la carrière sportive, nécessité de l'aide demandée)						

BILAN FINANCIER DE LA SAISON SPORTIVE 2019 / 2020

- Les dépenses et les recettes engagées correspondent à la période du 01/09/2019 au 31/08/2020
 Le bilan doit être équilibré (total des recettes = total des dépenses)

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Matériels		Subventions / Aides Etat (Ministère des Sports) Région Département Fédération Ligue (Comité régional) Comité départemental Club Autres partenaires-sponsors	
Déplacements Inscriptions Hébergement Autres:		Autres recettes Bourses Allocation Autres:	
TOTAL		TOTAL	

BILAN PRÉVISIONNEL DE LA SAISON SPORTIVE 2020 / 2021

- Les dépenses et les recettes prévues correspondent à la période du 01/09/2020 au 31/08/2021
 Le bilan doit être équilibré (total des recettes = total des dépenses)

Subventions / Aides Etat (Ministère des Sports) Région Département Fédération Ligue (Comité régional) Comité départemental Club Autres partenaires-sponsors Autres recettes	
Région Département Fédération Ligue (Comité régional) Comité départemental Club Autres partenaires-sponsors Autres recettes	
Département Fédération Ligue (Comité régional) Comité départemental Club Autres partenaires-sponsors Autres recettes	
Fédération Ligue (Comité régional) Comité départemental Club Autres partenaires-sponsors Autres recettes	
Ligue (Comité régional) Comité départemental Club Autres partenaires-sponsors Autres recettes	
Comité départemental Club Autres partenaires-sponsors Autres recettes	
Club Autres partenaires-sponsors Autres recettes	
Autres partenaires-sponsors Autres recettes	
Autres recettes	
Bourses	
Allocation	
Autres:	
Part parentale	
et/ou personnelle	
TOTAL	
	Autres:

	Le candidat atteste sur l'h	ıonneur l'exactitı	ude des rense	eignements fourn	nis et s'engage	à présen-
•	ter les justificatifs des élé	ments présenté	s.			

Date:

Signature du candidat (ou représentant légal si celui-ci est mineur) :